

SIAEP CHATENoy-COMBREUX-SURY-AUX-BOIS

8 rue de la Mairie - 45530 SURY-AUX-BOIS

Tél. : 02.38.55.55.93 - "mairie@suryauxbois.fr" - SIRET 254 500 812 00014

COMPTE RENDU

CONSEIL SYNDICAL du 12 SEPTEMBRE 2023

Le 12 septembre 2023 à 18 h 30, les membres du Syndicat, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Jacques LEMERCIER.

Etaient présents : Sury-aux-Bois : Jacques LEMERCIER (Président), Clément DAVID (titulaire), Sylvie PREVOST (suppléante).
Châtenoy : Christophe AQUEVILLO (titulaire), Christiane JACQUINOT (titulaire), Gérard BEAUDOIN (suppléant).
Combreux : Pierre BREMOND (titulaire), Christian GASNIER (titulaire).

Etaient absents excusés : Sury-aux-Bois : Françoise HEBERT (suppléante).
Châtenoy : Dominique BLONDEAU (suppléant).
Combreux : Philibert de la ROCHEFOUCAULD (suppléant).

A leur arrivée, les participants émargent la feuille de présence qui leur est présentée.

Le Président constate que le quorum est atteint et déclare que le Conseil peut valablement délibérer.

NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

M. Christian GASNIER est nommé pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU 12.07.2023

Le Président donne lecture du compte-rendu du conseil syndical du 12.07.2023 qui est approuvé à l'unanimité.

DECISION MODIFICATIVE N°1 AU BUDGET PRIMITIF DU SIAEP SURY-CHATENOY-COMBREUX

Le Président expose que le crédit nécessaire n'ayant pas été inscrit sur la ligne budgétaire, section fonctionnement, chapitre 014 - article 701249, reversement redevance pour pollution d'origine domestique, lors du vote du Budget Primitif 2023, il est nécessaire de procéder à un réajustement.

Sur proposition du Président, le Conseil Syndical, **décide** les modifications suivantes :

Sens	Imputation	Libellé	BP 2022	DM	BP 2022 + DM
D	<u>011</u> 61528	Entretien et réparations autres	413 677,62 €	-26 600,00 €	+387 077,62 €
D	<u>014</u> 701249	Reversement redevance pour pollution d'origine domestique	40 000,00 €	+ 26 600,00 €	+ 66 600,00 €

Votants : 6

Pour : 6

Contre : 0

Abstention : 0

DECISION MODIFICATIVE N°2 AU BUDGET PRIMITIF DU SIAEP SURY-CHATENOY-COMBREUX

Le Président expose que le crédit nécessaire n'ayant pas été inscrit sur la ligne budgétaire, section fonctionnement, chapitre 67 - article 678, autres charges exceptionnelles, lors du vote du Budget Primitif 2023, il est nécessaire de procéder à un réajustement.

Sur proposition du Président, le Conseil Syndical, **décide** les modifications suivantes :

Sens	Imputation	Libellé	BP 2022	DM	BP 2022 + DM
D	<u>011</u> 61528	Entretien et réparations autres	387 077,62 €	-1 500,00 €	+385 577,62 €
D	<u>67</u> <u>678</u>	Autres charges exceptionnelles	7 000,00 €	+ 1 500,00 €	+ 8 500,00 €

Votants : 6

Pour : 6

Contre : 0

Abstention : 0

MODIFICATIONS DES STATUTS DU SIAEP Sury Aux Bois – Châtenoy - Combreux

Compte tenu de l'ancienneté et l'évolution actuelle et future du SIAEP de Sury-Aux-Bois/Châtenoy/Combreux, le Président soumet au Conseil Syndical la mise à jour des statuts.

Les modifications apportées aux statuts du SIAEP de Sury Aux Bois/Châtenoy/Combreux concernent l'ensemble des articles.

Le Président soumet la nouvelle rédaction des statuts en donnant lecture au Conseil Syndical et après échanges et discussion des modifications sont apportées.

Après examen, le Conseil Syndical **accepte** les propositions du Président qui seront notifiées à chacune des communes adhérentes au SIAEP de Sury-aux-bois/Châtenoy/Combreux conformément à l'article L.5211-20 du Code Général des Collectivités Territoriales. Une copie des nouveaux statuts en annexe à la présente délibération.

Votants : 6

Pour : 6

Contre : 0

Abstention : 0

5ème CAMPAGNE CVM

A la suite de la 5ème campagne de tests pour la recherche de CVM, la Sté EUROFINS a adressé les rapports d'analyse des 30 tests effectués chez certains abonnés.
Les 30 prélèvements sont conformes aux exigences de qualité des eaux de consommation.

Le 26 septembre 2023 une réunion est prévue avec l'ARS afin de prévoir les futures actions de contrôle.

AVANT-PROJET IRH USINE DE TRAITEMENT

Le Président rappelle que le 05 septembre 2023 s'est tenue une réunion d'avant-projet de la construction de l'usine de traitement avec IRH. Le coût s'élèverait à 700.000 €. Le départ des travaux est prévu en mars 2024.

RELEVES TOPOGRAPHIQUES

La Sté AXIS géomètres est intervenue au château d'eau. Un plan indiquant les canalisations d'eau et électriques a été produit et valide les emplacements décidés pour l'implantation de l'usine de traitement et la lagune.

CHANGEMENT DE TRONCONS DE CANALISATIONS RESEAU AEP

Les représentants de la commune de Châtenoy demandent que le SIAEP engage au plus tôt le changement des canalisations pour certains tronçons qui ne sont plus aux normes. Les sommes en jeu (plusieurs centaines de milliers d'euros) sont très importantes.

Des échanges de discussion s'en suivent. La construction de l'usine de traitement imminente et le manque de visibilité financière sur les capacités du SIAEP rendent la décision difficile à prendre dès aujourd'hui.

Le Président propose que dans 6 mois environ l'on reprenne ce dossier, une fois l'usine de traitement lancée.

Afin de s'informer, il est décidé de prendre contact avec le service des eaux de Nibelle qui a fait face à une situation semblable et a apporté une solution qui apparaît efficace.

QUESTIONS DIVERSES

- Il faut prévoir un approvisionnement d'une palette en bouteilles d'eau pour Châtenoy. Pour les autres communes leur stock est suffisant. Un suivi du stock doit être établi.

- Afin de prévoir un plan de purges, il convient de consulter d'autres syndicats pour connaître les méthodes utilisées.

- En cas de contrôle, peut-on justifier les temps passés par les agents communaux payés par le SIAEP ? Un mode de calcul sera proposé au prochain conseil.

- Des abonnés de Châtenoy rencontrent des difficultés pour joindre le SIAEP et pour avoir des réponses. Souvent ils appellent les mairies qui ne sont pas à même de répondre et qui ne sont pas ouvertes au public tous les jours. Pour pallier ceci, il convient de communiquer le numéro de téléphone spécifique du SIAEP qui renvoie sur le portable du Président. Ce numéro est indiqué sur le site de la commune de Sury-aux-Bois, onglet Vie Pratique/SIAEP.

- Le Président remet aux membres présents :

- un planning des travaux effectués depuis le schéma directeur. Ce document sera inséré sur le site ;
- un tableau récapitulatif des dépenses et des recettes 2022.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance clôturée à 20 h 30.

Sury-aux-Bois	
Jacques LEMERCIER Président	Clément DAVID Titulaire
Sylvie PREVOST Suppléante	Françoise HEBERT Suppléant
Châtenoy	

Christophe AQUEVILLO Titulaire	Christiane JACQUINOT Titulaire
Gérard BEAUDOIN Suppléant	Dominique BLONDEAU Suppléant
Combreux	
Pierre BREMOND Titulaire	Christian GASNIER Titulaire
Philibert de la ROCHEFOUCAULD Suppléant	